



Prise de position sur le bien-être des lapins dans l'UE

6 octobre 2023

Présentation

Avant la prochaine révision de la législation sur le bien-être animal, le Copa et la Cogeca souhaitent partager leurs vues sur les différents aspects qui seront couverts par cette législation¹. Notre objectif est de préparer le secteur aux défis de l'avenir tout en contribuant au travail des institutions européennes en tant que gestionnaire des risques dans la conception de ses règlements. Le présent document se concentrera uniquement sur le bien-être des lapins, bien qu'il existe d'autres aspects techniques et économiques à aborder dans ce secteur.

Le secteur cunicole européen a traversé plusieurs crises ces dernières décennies. Elles ont eu des répercussions sur la production, ce qui a mené le secteur à sa perte dans certains États membres. La faiblesse du marché cunicole est un facteur qui restreint fortement le profil économique des exploitations². Ce secteur a connu une baisse non négligeable du nombre d'exploitations cunicoles dans les principaux pays producteurs, ainsi qu'une tendance à la concentration en raison de la fermeture des petites exploitations. Une forte diminution de la consommation de viande de lapin doublée d'une demande saisonnière et de changements législatifs à venir, viennent ajouter à l'incertitude déjà présente. Toutefois une chose est sûre : sans financement public pour améliorer l'hébergement, la santé et la gestion des exploitations, la survie même du secteur n'est pas garantie.

¹ Le nouveau paquet sur le bien-être animal, notamment le bien-être sur les exploitations, et plus particulièrement l'engagement de la Commission européenne visant à éliminer l'élevage en cage, sur le bien-être animal pendant le transport et lors de la mise à mort. Ce document n'abordera pas la question de l'abattage et de l'étiquetage en matière de bien-être animal. Veuillez vous référer à la position du Copa-Cogeca sur l'étiquetage en matière de bien-être animal ici : [AHW\(23\)02987](#)

² Bertazzoli A., Ghelfi R. (2005). Creazione del valore nella filiera cunicola. Giornate di Conigliicoltura ASIC 2005, p. 17-20.



Caractéristiques du secteur et son rôle pour l'économie rurale

Bien qu'il soit limité à certaines régions d'Europe et à certaines traditions culturelles, le secteur cunicole joue un rôle important dans la croissance de l'économie rurale. Il contribue à la création d'emplois situés dans les zones rurales d'Europe, surtout dans des villages de moins de 2000 habitants. Par ailleurs, le taux d'activité féminin est bien représenté dans ce secteur étant donné que les femmes représentent près de 50 % de la main d'œuvre.

De surcroît, les coopératives jouent un rôle essentiel dans le secteur cunicole. Elles permettent aux petits producteurs de grouper leur production et d'effectuer, ensemble, des investissements dans les domaines de la durabilité, de la santé et du bien-être animal ainsi que dans des abattoirs, pour que tous leurs membres bénéficient de la valeur ajoutée de leurs produits.

Nous devons garder à l'esprit que les répercussions que pourraient avoir les nouvelles législations sur les secteurs de l'élevage ne se limiteront pas aux activités économiques liées à l'élevage (par exemple, la maintenance des exploitations, les abattoirs, les usines de production d'aliments pour animaux) mais entraîneront également des répercussions considérables sur les commerces locaux. Pour garantir la survie de ce secteur, les 3 piliers en matière de durabilité - environnementale, sociale et économique - doivent être pris en compte pour empêcher que la production ne disparaisse ou ne soit transférée vers des pays tiers ayant des normes moins élevées.

Afin de préserver la cohérence avec les objectifs en matière de durabilité, il convient de reconnaître que pour le secteur cunicole, certaines questions relatives au bien-être animal peuvent être en conflit avec des aspects sanitaires. Maintenir la bonne santé et de bonnes conditions de bien-être pour les animaux en Europe et garantir la compétitivité du secteur de l'élevage est dans l'intérêt de la société toute entière. Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans la surveillance de la santé de leurs animaux et ils savent quelles sont les mesures appropriées à prendre, et ce dès que possible.

La perception du bien-être animal par les citoyens n'est pas toujours en adéquation avec ce qu'entend la science par « bien-être animal ». Toutefois, cette perception mène parfois à diverses législations avec un manque de solutions pratiques qui créent un déséquilibre entre les investissements consentis dans le bien-être animal et le rendement économique. Souvent, les coûts ne sont pas compensés par le marché, et alors que

les consommateurs exigent un meilleur bien-être animal, l'inflation actuelle des prix ne leur permet pas de se conformer à ce choix.

Nous réaffirmons ici que le secteur de la viande de lapin est toujours enclin à améliorer ses standards en matière de bien-être animal, toutefois, il faut s'assurer que la législation à ce sujet soit fondée sur des preuves scientifiques et non sur une idéologie. Toutes les solutions doivent faire l'objet d'un essai en conditions réelles afin de garantir que les agriculteurs ne compromettent pas d'autres aspects relatifs à la durabilité ou au bien-être animal lorsqu'il reconçoivent leurs exploitations. C'est pour cette raison que la formation continue est nécessaire dans ce secteur également, tout au long des différentes étapes de la transition.

Enfin, il convient de reconnaître les progrès qui ont été engrangés dans le secteur cunicole européen. Ces dernières années, le secteur a fait état de grandes avancées quant à l'utilisation d'antibiotiques en raison d'une tendance à la hausse de leur utilisation durable. L'industrie a pu réaliser ces progrès grâce à son utilisation régulière du système de gestion « tout-plein/tout-vide » (« all in, all out ») en tant qu'outil de biosécurité fondamental. Le Copa et la Cogeca appellent la Commission européenne et le Parlement européen à s'engager en faveur de cette vision quand il s'agira de réviser ses règles en matière de bien-être animal tout en garantissant le bien-être et la santé des animaux³.



Le bien-être des animaux au niveau de l'exploitation

Les pratiques actuelles en termes de densité au niveau de l'élevage permettent aux producteurs d'avoir un coût de production approprié avec une utilisation adaptée d'aliments pour animaux, et permettent donc aux exploitations de rester rentables. Un éventuel changement concernant la densité au niveau de l'élevage entraînerait des répercussions allant au-delà du coût d'un changement de système de logement.

Pour assurer de bonnes pratiques en terme de bien-être animal au niveau de l'exploitation, la santé et l'hygiène des lapins sont primordiales. L'élevage de lapins sur litière peut être nocif et augmenter le taux de mortalité de 3 à 5 fois en raison de la stagnation des excréments et de l'urine. Cela entraîne des risques de coccidiose, de colibacillose et finalement d'immunosuppression pour les animaux de l'exploitation, ce qui facilite la prolifération de plusieurs maladies infectieuses. Les preuves scientifiques ont démontré que la conception du sol doit permettre aux animaux d'être gardés à distance de leurs excréments.

³ « Dans une grande majorité d'exploitations spécialisées, les cages ont surtout une « utilisation mixte » [...] Pour les exploitations qui utilisent ces cages, alors que la lapine est déplacée après le sevrage vers un enclos propre et désinfecté, les lapereaux restent dans la même cage où ils sont nés jusqu'à leur abattage. Ceci permet également l'approche « tout-plein/tout-vide », ainsi que le nettoyage et la désinfection pour le cycle de reproduction suivant ». (2021 EURCAW-Poultry-SFA).

Ainsi, les lapins ne peuvent pas être élevés au sol. Ils préfèrent être installés sur des caillebotis plutôt que sur une litière profonde^{4,5}.



Systèmes de logement

Le secteur est prêt à étudier l'initiative visant à améliorer les systèmes de logement dans l'élevage cunicole. Toutefois, pour ce qui est de l'engraissement, le changement radical du système de logement nécessiterait des investissements de taille. Il faut aussi prendre en compte la perte possible de rentabilité qu'engendrerait ce nouveau modèle de production ainsi que les conséquences qu'il aurait sur le bien-être des travailleurs tout comme des animaux.

Jusqu'à présent, les études scientifiques indiquent que lors du cycle reproductif, il n'est pas possible de garder les lapines reproductrices en groupe. Cela est dû à leurs comportements agressifs. Nous sommes de l'avis que tout changement en ce sens viendrait empirer le bien-être des lapines reproductrices et de leurs lapereaux⁶.

Nous pensons que les évaluateurs de risques doivent adopter une approche équilibrée et scientifique fondée sur des données et des expériences effectuées sur l'exploitation afin que les responsables de la gestion des risques adoptent une approche espèce-par-espèce. Il s'agit de la seule façon d'analyser les besoins qu'ont les animaux lors des différentes étapes de production.

Exemple à ne pas suivre : Le cas allemand

L'application de mesures trop extrêmes et/ou sans périodes de transitions suffisantes pourrait causer des dégâts irréparables. Par exemple, la loi allemande sur le logement des lapins adoptée en 2014 prévoit une période de transition en deux temps :

Étape 1 : 5 ans pour tous les systèmes d'élevage.

Étape 2 : Les systèmes prévoyant plus de 4000 cm² par lapine reproductrice pourrait bénéficier de la période de transition de 10 ans.

Résultats : Résultat : le nombre d'exploitations cunicoles a chuté, passant de 60 exploitations commerciales en 2014 à seulement 15 éleveurs en 2022. Nous nous attendons à ce qu'il ne reste plus que 10 éleveurs d'ici la fin de la période de transition (2024).

Chercher de nouveaux systèmes de logement pourrait permettre d'améliorer le bien-être des animaux dans ce secteur, mais pour certaines étapes de la production ces efforts pourraient stresser et causer des maladies chez les animaux.

Nous appelons ainsi les législateurs à ne pas identifier une seule forme de gestion de logement pour les lapines reproductrices car il existe encore trop peu d'études sur ce sujet qui soutiennent un système optimal de groupement partiel. Nous saluons également l'approche visant à enrichir l'environnement des logements et à améliorer le développement comportemental des animaux. Toutefois, il convient de toujours veiller à observer le principe de précaution et de ne pas installer dans le logement des éléments susceptibles de présenter un risque pour l'hygiène des animaux.



Bien-être des animaux lors du transport

Actuellement; les lapins sont transportés de façon optimale pour leur bien-être. Le secteur européen de la viande de lapin effectue des études afin d'acquérir plus de connaissances et d'apporter de façon continue des améliorations en matière de transport.

La taille actuelle des conteneurs est prévue pour réduire au maximum les blessures liées aux mouvements du camion. La réduction de la densité de chargement aurait pour effet, d'une part, d'augmenter considérablement le risque de blessures et, d'autre part, d'accroître le coût du transport par kg de poids vif tout en multipliant le nombre de trajets des différents moyens de transport utilisés.

Par exemple, si l'avis de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sur l'espace minimum alloué et la hauteur suggérée des conteneurs venait à être appliqué, cela entraînerait une augmentation de 200 à 250 % du coût du transport par kilogramme de poids vif pour le secteur par rapport à la situation actuelle. Les répercussions environnementales de cette mesure seraient énormes. De nombreux abattoirs seraient également contraints de modifier leurs zones de déchargement d'animaux vivants. Cet exemple illustre pourquoi on ne peut pas considérer le bien-être de l'animal comme le seul critère en matière d'élevage.

Concernant la durée des voyages, dans l'industrie cunicole les animaux sont transportés dans des conteneurs et le temps devrait donc être compté à partir du moment où les animaux sont chargés jusqu'au moment où les conteneurs sont déchargés du camion. Le temps de jeûne et d'attente à l'abattoir ne devrait pas être pris en compte. Il convient de noter que le jeûne est nécessaire pour des raisons d'hygiène.

4 EFSA AHAW Panel (2020) - Opinion scientifique sur la santé et le bien-être des lapins dans différents systèmes de production

5 Pérez-Fuentes S, et al. Effect of different housing systems (single and group penning) on the health and welfare of commercial female rabbits. *Animal*. 2020 juin;14(6):1270-1277. doi: 10.1017/S1751731119003379.

Szendrő, ZS., et al L. 2019. A review of recent research outcomes on the housing of farmed domestic rabbits: reproducing does. *World Rabbit Science*, Volume 27, publication 1, pp. 1-14.

6 Pérez-Fuentes S, et al. Effect of different housing systems (single and group penning) on the health and welfare of commercial female rabbits. *Animal*. 2020 Jun;14(6):1270-1277. doi: 10.1017/S1751731119003379. Szendrő, ZS., et al L. 2019. A review of recent research outcomes on the housing of farmed domestic rabbits: reproducing does. *World Rabbit Science*, Volume 27, Issue 1, pp. 1-14.



Indépendamment de l'établissement d'un délai de transport maximal, il convient de prévoir une marge acceptable en cas d'éventuels imprévus. Pour des raisons sanitaires, le jeûne ne peut pas être envisagé avant le transport.

Enfin, nous soulignons que les propositions de législation à venir relatives au transport devraient également reposer sur des preuves scientifiques et tenir compte des spécificités des espèces, et que les conditions proposées doivent avoir fait l'objet d'un essai sur le terrain. Une formation continue est également nécessaire pour les opérateurs.



Échanges commerciaux

La cohérence avec d'autres politiques européennes telles que le Pacte vert et ses stratégies doit être garantie. Le commerce doit être fondé sur des règles équilibrées, équitables et transparentes afin d'éviter toute distorsion de la concurrence. En principe, les importations dans l'UE doivent être conformes aux exigences de l'Union pour ses propres agriculteurs, notamment en ce qui concerne la sûreté des denrées alimentaires. En conséquence, des contrôles plus stricts doivent être effectués sur la viande importée.

Il est indispensable d'appliquer les mêmes exigences en matière de bien-être animal aux produits importés. Dans le cas contraire, nous nous retrouverons dans une situation similaire à celle des poules pondeuses : les cages conventionnelles (interdites dans l'UE) ont été vendues à des pays voisins hors-UE qui exportent maintenant vers l'UE. Ceci est un exemple clair de concurrence déloyale et démontre que la réciprocité commerciale est difficile à atteindre dans la pratique.

En raison des restrictions accrues et des normes de production plus élevées résultant de la législation européenne, nous percevons le risque que les opérateurs ferment leurs installations et se délocalisent hors de l'UE dans le but de continuer à approvisionner le marché. Il faut prendre ce phénomène en compte lors de la création de nouvelles législations, en vue d'endiguer cette tendance.



Conclusion

En conclusion, tout changement au niveau de la législation qui engendre un coût supplémentaire pour les agriculteurs devrait, avant tout, être assorti d'une évaluation d'impact et suivi de mesures de soutien économiques adaptées venant compenser les modifications apportées au niveau de la structure ainsi que la perte de rendement. Des périodes de transition suffisantes sont également essentielles pour ne pas entraîner la fermeture de nombreuses exploitations, voire la disparition du secteur.

Si le secteur de l'élevage de lapins n'attire pas toujours les entreprises privées en raison de l'absence de retour sur investissement, il reste très répandu dans certaines régions de l'UE et apporte une contribution non négligeable à l'agriculture européenne. Ce secteur, comme de nombreux secteurs de l'élevage de nos jours, est vulnérable aux changements (tels que l'introduction de changements considérables dans la gestion de la production ou les maladies émergentes issues de la démedicalisation) en raison de l'absence d'outils pour surmonter ces changements.

Les améliorations en matière de bien-être animal ne doivent pas prévaloir sur la viabilité du secteur dans son ensemble afin que la viande de lapin demeure abordable.



copa*cogeca

european farmers european agri-cooperatives

61, Rue de Trèves
B - 1040 Bruxelles

Telephone 00 32 (0) 2 287 27 11
Telefax 00 32 (0) 2 287 27 00

www.copa-cogeca.eu

Le Copa et la Cogeca sont la voix unie des agriculteurs et des coopératives agricoles de l'UE. Ensemble, ils veillent à ce que l'agriculture européenne soit durable, innovante et compétitive, garantissant ainsi la sécurité alimentaire d'un demi-milliard de personnes dans toute l'Europe. Le Copa représente plus de 22 millions d'agriculteurs et leurs familles, tandis que la Cogeca défend les intérêts de 22 000 coopératives agricoles. Ils comptent 66 organisations membres issues des États membres de l'UE.